

CITÉ DE DORVAL

## **PROMULGATION**

AVIS PUBLIC est donné à tous les intéressés que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil municipal le 12 mai 2025 :

**RCM-98.2** : Règlement modifiant le règlement n° RCM-98-2023 sur la tarification des services municipaux afin de modifier certaines grilles tarifaires et de prolonger sa durée d'application.

**RCM-107** : Règlement de contrôle intérimaire afin d'entamer une réflexion quant à la vocation du secteur de l'entrée de ville.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des règlements sur le site Internet de la Cité au [www.ville.dorval.qc.ca](http://www.ville.dorval.qc.ca) ou à la Direction des affaires juridiques et du greffe au 60, avenue Martin, Dorval, durant les heures de bureau.

Donné à Dorval, Québec, ce 16 mai 2025.

(signé) Louiza Sadoun  
Greffière adjointe